



Preuve propriété vieux tracteur agricole

Par **mornand**, le **02/09/2008 à 22:08**

J'ai acquis une ferme en 1998 avec un vieux tracteur agricole. Le vendeur qui est décédé avait perdu la carte grise et ne m'a pas transmis de certificat de cession. je souhaiterais aujourd'hui détenir une carte grise.
Comment dois-je procéder?
Merci d'avance.

Par **JamesEraser**, le **03/09/2008 à 21:22**

Si un notaire s'est occupé de la transaction, vous pouvez vous adresser à lui pour justifier de la propriété du tracteur.
Avec le document qu'il va vous remettre, vous n'aurez plus qu'à vous rendre en préfecture.
Experatoo